



éduscol

Série STHR - Classe de première
Histoire et géographie

La France : les territoires face aux défis contemporains

La fiche ressource consacrée à ce thème s'organise comme l'ensemble des fiches ressource accompagnant la mise en œuvre du programme d'histoire et de géographie de la série Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration.

1. Ci-dessous, un fichier dégage la cohérence d'ensemble du thème et fournit des éclairages sur des dimensions faisant l'objet d'une approche spécifique en STHR, ayant bénéficié de renouvellements scientifiques importants ou bien encore étant moins couramment enseignées.

2. Dans le corps de ce développement, un ou plusieurs lien(s) hypertexte(s) permet(tent) d'accéder à des ressources en ligne (notamment destinées à accompagner la mise en œuvre d'autres programmes comportant un thème proche de celui-ci).

I. Présentation générale

Question obligatoire (A) et sujets d'étude (B)	Notions et mots-clés
A - Les grandes dynamiques territoriales	
B - Sujet d'étude au choix	Inégalités
Les montagnes françaises	Littoralisation
Territoire et label	Métropolisation
Paris, métropole mondiale	Mobilités
	Périurbanisation

Extrait du [programme des enseignements des classes de première et terminale de la série STHR](#) (Annexe 3 : [Programme d'histoire et de géographie](#)).

Ce thème 2 de la classe de Première invite à s'interroger sur les dynamiques en cours sur le territoire français, confronté à des défis multiples. Ces recompositions territoriales ne peuvent se comprendre sans changer d'échelle et faire appel à l'intégration européenne et au système-monde. On sera donc conduit à s'interroger sur les rôles respectifs des acteurs institutionnels et privés face aux dynamiques territoriales.

Il se décline en une question obligatoire et trois sujets d'étude au choix.

La question obligatoire : Les grandes dynamiques territoriales

La question obligatoire constitue le développement général du thème ; le commentaire en précise et en borne les contenus. Elle s'articule avec les notions indiquées par le programme, qui constituent un élément explicite et évaluable de ce dernier.

La question des grandes dynamiques territoriales balaie les différents aspects du sujet à l'échelle nationale. Elle met en évidence des dynamiques d'intégration et des phénomènes de marginalisation des territoires. Ces dynamiques ont pour conséquences des disparités socio-spatiales à différentes échelles.

Cette question se prête particulièrement à changer les échelles et mettre en relation (I.2 du tableau des capacités et méthodes) et à réaliser des croquis et schémas à différentes échelles (II.2).

Les sujets d'étude

Les sujets d'étude sont une déclinaison d'un certain nombre d'aspects du thème général qui permettent, selon le moment jugé le plus pertinent par l'enseignant, de faire réfléchir et produire les élèves de manière autonome : en amont, pour identifier enjeux, problèmes ou notions ; en aval, pour approfondir certaines dimensions de la question.

Chaque sujet d'étude invite à mobiliser et à approfondir les capacités et méthodes du programme : maîtriser des repères chronologiques et spatiaux (identifier et localiser), maîtriser des méthodes de travail personnel (développer son expression personnelle et son sens critique ; préparer et organiser son travail de manière autonome) ; exploiter et confronter des informations ; décrire et mettre en ordre récit une situation géographique... Une ou plusieurs capacités et méthodes pourront être particulièrement privilégiées par le professeur ou l'équipe de professeurs. Ainsi l'approche comparative de deux territoires de montagne (voir le commentaire du programme), qui incite à une organisation de la classe en groupes, peut conduire les élèves à rédiger un texte ou à présenter à l'oral un exposé. Le sujet d'étude « Territoire et label » peut permettre d'organiser et synthétiser les informations (II.2) et d'utiliser le numérique (II.3). Le sujet sur « Paris, métropole mondiale » se prête particulièrement à changer les échelles et à mettre en relation (II.2)...

La question du développement territorial est au cœur de chacun des trois sujets d'étude de ce thème 2, avec des enjeux différents. Le premier sujet d'étude permet d'aborder la diversité des trajectoires des massifs montagneux français. Avec le deuxième, il s'agit de réfléchir, à grande échelle, aux potentialités qu'offre la labellisation des savoir-faire ou des ressources patrimoniales comme levier de développement durable. Enfin, l'étude de Paris, métropole mondiale, interroge l'articulation entre intégration mondiale et organisation d'une aire métropolitaine majeure de l'espace français.

II. Enjeux et démarches

1. Hypothèses d'articulation entre la question obligatoire et le sujet d'étude

Le troisième sujet d'étude se prête à une approche inductive. L'étude de Paris comme ville mondiale permet, par sa démarche multiscalaire, de dégager les effets de la métropolisation du territoire : tertiarisation des activités, particulièrement dans les fonctions de commandement et d'encadrement ; formation de pôles tertiaires et de technopôles, croissance des mobilités à plusieurs échelles et intégration aux réseaux mondiaux ; étalement urbain et ségrégations socio-spatiales ; enjeux de l'organisation institutionnelle.

Les deux premiers sujets d'étude peuvent permettre aux élèves, à l'issue du traitement de la question obligatoire, de travailler par eux-mêmes des exemples de dynamiques territoriales, par une étude comparative de deux territoires de montagne contrastés, par l'analyse des démarches de labellisation associée à une démarche de valorisation des patrimoines et savoir-faire, etc.

2. Question obligatoire

Les territoires français connaissent de profondes mutations sous l'influence conjointe de la construction européenne et de la mondialisation.

Les grandes dynamiques territoriales s'articulent autour de plusieurs défis majeurs : la métropolisation et l'urbanisation du territoire, les mutations des systèmes productifs et l'impact des mobilités sur les territoires.

L'étude de ces éléments, qui transforment le territoire national, se prête particulièrement à une approche multiscalaire.

Extrait du [programme des enseignements des classes de première et terminale de la série STHR](#) (Annexe 3 [Programme d'histoire et de géographie](#), colonne « Commentaire »).

Sous les effets de la mondialisation et de l'intégration européenne, la géographie de la France connaît de profondes mutations. La question invite à étudier trois dynamiques en interrelation systémique qui recomposent le territoire national à différentes échelles : l'urbanisation et la métropolisation du territoire, les mutations des systèmes productifs, l'impact des mobilités sur les territoires.

Le territoire et la société française sont aujourd'hui fondamentalement organisés par l'urbanisation, 95 % de la population et des emplois étant en ville ou dans un territoire sous influence urbaine. L'urbanisation généralisée du territoire mérite néanmoins d'être différenciée du fait du rôle majeur joué par la hiérarchie urbaine et le processus de métropolisation. Douze grandes aires métropolitaines polarisent 49 % de la population, 50 % des emplois : Paris, Lyon, Aix-Marseille, Toulouse, Bordeaux, Lille, Nice, Nantes, Strasbourg, Rennes, Grenoble, Montpellier. Elles concentrent les fonctions métropolitaines d'encadrement : 70 % des cadres des fonctions métropolitaines, 66 % des emplois de recherche et l'essentiel des sièges sociaux. Dans cet ensemble, l'Île-de-France domine largement la hiérarchie urbaine nationale, avec 25 % de la population, 27 % des emplois, 45 % des cadres des fonctions métropolitaines et 80 % des sièges sociaux. Ces lieux d'impulsion et d'innovation demeurent attractifs. Ils jouent un rôle déterminant dans la création de richesses, leur circulation et leur consommation.

À l'échelle régionale, ces pôles métropolitains organisent des réseaux plus ou moins structurés et dynamiques. On pourra insister sur la crise démographique de certaines aires urbaines, petites ou moyennes, mal polarisées et en difficulté du fait de leurs spécialisations sectorielles ou fonctionnelles. À grande échelle, l'étalement urbain affecte de vastes espaces périurbains et rurbains et s'accompagne d'inégalités socio-spatiales croissantes (permettant de différencier d'une part des espaces périurbains « choisis », près des agglomérations, dans un cadre agréable et bien connecté, plébiscité par les cadres et, d'autre part, des espaces périurbains « subis », beaucoup plus éloignés et/ou dans un cadre de vie peu agréable, mais où le coût du foncier est moins élevé).

L'étude des systèmes productifs doit mettre en évidence les profondes mutations sectorielles et fonctionnelles que connaissent les territoires, sous les effets conjoints des mutations de la sphère productive (déclin de la production concrète et montée des fonctions abstraites, hausse des qualifications, rôle de l'innovation, concentration économique, mutation logistique...), de l'intégration européenne (marché unique, euro...) et d'une insertion croissante dans une économie de plus en plus mondialisée (rôle des firmes transnationales, division spatiale du travail, délocalisations productives des activités déqualifiées et spécialisations accrues, financiarisation...). Selon leur histoire, leurs structures et leurs dynamiques de spécialisation, les territoires régionaux et locaux disposent de leviers de développement inégaux, comme en témoignent par exemple les crises textiles ou sidérurgiques dans le Nord et Nord-Est, l'essor de l'aéronautique toulousaine ou la recomposition du système agro-industriel breton. L'analyse de ces différentes trajectoires peut insister sur le rôle des acteurs politiques (État, collectivités territoriales), économiques (grandes firmes, PME...) et sociaux (associations...) dans l'élaboration et la conduite de stratégies de développement fondées sur les capacités d'innovation ainsi que sur les effets de synergie entre partenaires et secteurs (intégration de la recherche-développement à l'amont, de la mercatique à l'aval dans les processus productifs, efforts de formation, mobilisation de financements et de capitaux...). Par exemple, les clusters et pôles de compétitivité (au nombre de 71, dont 7 de rang mondial, parmi lesquels *Finance Innovation*, *Lyonbiopôle*, *Aerospace Valley*), les technopoles (*Inovallée*, Rennes Atalante) offrent des exemples de mobilisation autour de projets novateurs.

Ces profondes mutations ont un impact considérable sur les mobilités (personnes, biens, informations, capitaux...) dans les territoires, à toutes les échelles, locale, régionale, nationale, européenne et mondiale. Des réseaux de transport efficaces connectant des nœuds et des pôles (métropoles, ports, aéroports) induisent des flux croissants, de natures et d'échelles diverses, ainsi qu'une forte hiérarchisation des territoires, en fonction de la qualité de leurs connexions intégratrices. On peut insister sur la transformation des rapports au territoire qu'induisent ces mobilités : espaces de vie réticulaires rendus possibles par les liaisons à grande vitesse ; dissociation des espaces d'habitat, de travail, et de loisirs ; hubs et plateformes multimodales favorisant l'interconnexion des réseaux de transport... Une large partie – mais une partie seulement, car existent de fortes inégalités à cet égard : taux de départ en vacances selon les professions et les territoires, distances et fréquences des mobilités... – de la société française est devenue mobile, voire pour une petite élite « hypermobile ».

Métropolisation : processus de concentration des fonctions de commandement et de recherche, aspects déterminants de l'économie de la connaissance, dans un réseau de villes-régions interconnectées et en situation de compétition. La métropolisation implique également l'organisation d'une forme urbaine organisée autour d'une structure polycentrique (quartier central des affaires, *edge cities*, pôles périphériques commerciaux, logistiques, touristiques...).

D'après GHORRA GOBIN Cynthia, *Dictionnaire critique de la mondialisation*, Armand Colin, 2012, p. 409-414.

Cluster : concentration spatiale d'entreprises de toutes tailles, complémentaires et interdépendantes. L'innovation est favorisée par l'intensité des liens unissant la recherche-développement à l'amont, la mercatique à l'aval dans les processus productifs. La création de nouvelles entreprises innovantes (*start-up*) au sein du cluster peut être facilitée par des structures financières à capital risque, par des incubateurs d'entreprises proposant les services nécessaires au démarrage de l'activité de celles-ci (bureaux, conseils...).

D'après BOUINOT Jean, [Les pôles de compétitivité : le recours au modèle des clusters ?](#), *Cybergeo*, 2007.

Mobilité : mouvement qui permet à un individu (ou à un groupe) de changer de lieu. La mobilité ne se résume pas aux flux, qui concernent aussi bien les personnes que les marchandises ou les capitaux, mais désigne tout à la fois un déplacement avéré et une capacité de mouvement. En ce sens, la mobilité est intimement liée au territoire puisqu'elle implique des rapports particuliers à l'espace et produit en retour des configurations territoriales nouvelles, à des échelles variées. L'hypermobilité caractérise une propension à effectuer des déplacements très fréquents, à différentes échelles en profitant de réseaux efficaces, multimodaux et interconnectés. Elle s'applique aux espaces et aux populations les plus intégrés à la mondialisation.

D'après REGHEZZA-ZITT Magali, *La France dans ses territoires*, SEDES, 2012, p. 69-70.

Pour des compléments d'information, on pourra se reporter aux [ressources Eduscol du programme de géographie de 1^{ère} L/ES « France et Europe : dynamiques des territoires dans la mondialisation »](#), et plus particulièrement à la [mise au point introductive sur la notion de territoire](#).

3. Sujets d'étude

Sujet d'étude : Les montagnes françaises

À partir de l'exemple de deux territoires montagnards contrastés, l'étude met en évidence les évolutions communes aux différents massifs ainsi que la diversité des dynamiques démographiques, économiques et environnementales actuelles.

Extrait du [programme des enseignements des classes de première et terminale de la série STHR](#) (Annexe 3 [Programme d'histoire et de géographie](#), colonne « Commentaire »).

À partir de l'exemple de deux territoires montagnards contrastés, l'étude met en évidence les évolutions communes aux différents massifs ainsi que la diversité des dynamiques démographiques, économiques et environnementales actuelles.

L'objectif du sujet d'étude est d'analyser les dynamiques territoriales, par la comparaison de territoires dans le cadre de deux massifs différents. On pourra privilégier le cadre de l'intercommunalité (établissement public de coopération intercommunale – ou EPCI –, PNR...).

Les potentialités ainsi que les contraintes qui constituent les caractères et l'identité des deux territoires montagnards choisis sont identifiées à partir de documents variés : cartes à différentes échelles, statistiques, ou photographies de paysage. Un changement d'échelle permet de révéler les liens entre ce territoire de montagne et les pôles urbains plus ou moins proches et accessibles, notamment en identifiant les réseaux de communication. Des dynamiques socio-économiques et environnementales, plus ou moins anciennes, constituent également une clé d'analyse de la situation actuelle (exode rural, vieillissement, attractivité, déclin ou essor d'une activité, prégnance ou amenuisement de risques naturels et anthropiques...).

Le travail amène les lycéens à s'interroger sur les possibilités et les modèles de valorisation de la montagne : activités agricoles, industrielles, touristiques. On peut analyser des complémentarités ou concurrences entre usages : par exemple entre tourisme et production agricole de qualité, entre résidences secondaires et agriculture, entre protection de l'environnement et tourisme. Une attention particulière est à porter aux acteurs et aux politiques d'aménagement, ainsi qu'aux représentations, en insistant éventuellement, d'une part sur des tensions et conflits, d'autre part sur des solutions durables de développement (protection et valorisation des savoir-faire par un PNR par exemple). L'attractivité résidentielle assez récente et la gentrification rurale d'espaces de moyenne montagne (Cévennes, Alpes du Sud...) longtemps marqués par l'exode rural peuvent par exemple illustrer la relativité des contraintes associées aux espaces montagnards.

Le thème se prête à l'exploitation de ressources en ligne : statistiques, cartographie automatique, cartes topographiques et routières, documents de communication.

Sujet d'étude : Territoire et label

À travers le choix d'un ou plusieurs exemples bien identifiés, l'étude analyse le rôle d'un label (AOC, AOP, parcs nationaux et régionaux, inscription au patrimoine mondial de l'humanité, villes et pays d'art et d'histoire, etc.) comme levier d'identification, de protection et de valorisation d'un territoire.

Extrait du [programme des enseignements des classes de première et terminale de la série STHR](#) (Annexe 3 [Programme d'histoire et de géographie](#), colonne « Commentaire »).

À travers le choix d'un ou plusieurs exemples bien identifiés, l'étude analyse le rôle d'un label (AOC, AOP, parcs nationaux et régionaux, inscription au patrimoine mondial de l'humanité, villes et pays d'art et d'histoire, etc.) comme levier d'identification, de protection et de valorisation d'un territoire.

Les labels, qu'ils valorisent un savoir-faire, une production, un patrimoine naturel ou culturel, matériel ou immatériel, constituent des marqueurs identitaires et des leviers d'aménagement des territoires. Ainsi définis, les labels s'appliquent aussi bien à des territoires ruraux (AOC-AOP...) qu'urbains (périmètres classés au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO...). L'élève est aussi amené à réfléchir à la diversité des patrimoines.

L'étude peut partir soit d'un territoire, soit d'un label. Après en avoir identifié les caractéristiques, on explore les liens qui l'unissent à l'autre élément : savoir-faire, terroirs ou patrimoines particuliers. On peut analyser les éventuelles menaces qui pèsent sur ceux-ci.

L'étude doit révéler en quoi le label permet de valoriser le territoire : les retombées économiques et les effets induits (attractivité résidentielle, notoriété...), les aménagements (requalification urbaine, mesures agro-environnementales...). L'image valorisante et l'identité qu'apportent la labellisation d'un territoire sont saisies, y compris dans leur construction et dans leur utilisation, notamment par l'étude de documents de communication (en montrant les éventuels limites ou écarts à la réalité).

La labellisation d'un territoire permet de révéler des choix stratégiques réalisés par des acteurs plus ou moins organisés, des dispositifs administratifs mis en œuvre (cahier des charges de certification, charte de protection, lois), ainsi que les débats et les choix d'aménagement opérés.

Le sujet d'étude se prête à la valorisation d'exemples pris dans l'environnement du lycée. Cette étude peut faire l'objet d'un travail interdisciplinaire, préparer un voyage d'étude.

Sujet d'étude : Paris, métropole mondiale

Son poids démographique, économique, politique, culturel et médiatique ainsi que son intégration dans des réseaux à différentes échelles font de Paris une métropole mondiale.

Dans ce contexte, l'aménagement de l'aire métropolitaine et son organisation institutionnelle constituent des enjeux majeurs, objets de débats.

Extrait du [programme des enseignements des classes de première et terminale de la série STHR](#) (Annexe 3 [Programme d'histoire et de géographie](#), colonne « Commentaire »).

Le poids démographique, économique, politique, culturel et médiatique ainsi que l'intégration dans des réseaux à différentes échelles font de Paris une métropole mondiale. Dans ce contexte, l'aménagement de l'aire métropolitaine et son organisation institutionnelle constituent des enjeux majeurs, objets de débats.

Par les notions mobilisables, ce sujet d'étude se prête à une approche inductive et peut être, comme il a été proposé plus haut, abordé par les élèves avant la présentation de la question obligatoire par l'enseignant. L'approche présente un emboîtement d'échelles et amène les élèves à identifier des enjeux et des acteurs de l'aménagement des territoires métropolitains.

Quelques indicateurs classiques du fait métropolitain (niveau de vie par habitant, production de services, part de cadres dans la population active, rang boursier, flux touristiques...) permettent de caractériser le poids mondial de Paris dans la hiérarchie des métropoles mondiales et européennes. L'objectif est désormais de conserver à Paris son poids et son rayonnement, voire de l'étoffer. La notoriété et les images que véhicule la « ville lumière » sont à prendre en compte, en identifiant et en localisant les principales causes d'attraction touristique, ainsi que les connexions internationales.

La ville mondiale correspond à un vaste espace métropolisé, qui intègre voire dépasse le cadre de la région administrative. Quelques documents permettent de faire identifier par les élèves, tel ou tel aspect : nouvelles centralités, ségrégations socio-spatiales, ampleur des mobilités, notamment des déplacements quotidiens de travail, qui obligent à prendre en compte de nouvelles échelles d'aménagement.

L'étude révèle les problèmes et débats posés par la gouvernance de ce vaste ensemble géographique. La réflexion peut prendre appui sur l'évolution et la gestion des aménagements de transport à l'échelle de l'espace francilien, sur les enjeux de leurs connexions aux réseaux européens et mondiaux.

Le sujet d'étude peut donner lieu à un travail argumentatif sur les choix d'aménagement des territoires, notamment sous la forme d'un jeu de rôle.

[Des éclairages scientifiques complémentaires sur ces trois sujets d'étude sont proposés dans une ressource spécifique.](#)

III. Écueils à éviter

- Négliger les dynamiques territoriales en cours et proposer une vision statique ou dépassée du territoire français.
- Étudier les phénomènes (transformations des systèmes productifs, labellisation) sans lien avec les territoires.

IV. Pour aller plus loin (bibliographie/sitographie/filmographie)

BOST François, *La France – Les mutations des systèmes productifs*, Armand Colin/ SEDES, 2015, 256 p.

BOYER Jean-Claude, CARROUÉ Laurent, GRAS Jacques et alii : *La France. Les 26 régions*, Armand Colin, « U », 2009, 268 p.

CARROUÉ Laurent, *La France – Les mutations des systèmes productifs*, Armand Colin, « U », 2013, 235 p.

JANIN Éric, RAULINE Sébastien, SNEGAROFF Thomas, *Atlas de la France, enjeux et défis*, Ellipses, 2012, 205 p.

LE BRAS Hervé, *Atlas des inégalités, les Français face à la crise*, Autrement, « Atlas », 2014, 95 p.

LEVY Jacques, *Réinventer la France, 30 cartes pour une nouvelle géographie*, Fayard, 2013, 247 p.

REGHEZZA-ZITT Magali, *La France dans ses territoires*, SEDES, 2012, 243 p.

REGHEZZA-ZITT Magali, *La France, une géographie en mouvement, Documentation photographique*, n° 8096, Documentation française, 2013.

[Portail national Eduscol Histoire et Géographie](#)

Le site Géoconfluences, [dossier « La France : des territoires en mutation »](#), mis à jour de 2005 à 2016 (consulté en avril 2016)

[Le site du Commissariat général à l'égalité des territoires](#)

[Le site de l'Observatoire des territoires](#)

Les montagnes françaises

KNAFOU Rémi, *Les Alpes, une montagne au cœur de l'Europe, Documentation photographique*, n° 8064, Documentation française, 2004.

SACAREAU Isabelle, *La montagne, approche géographique*, Belin Sup, 2003, 288 p.

[Le site du pôle d'observation de la montagne](#) (consulté en avril 2016)

Territoire et label

FRAYSSIGNES Julien, [Les AOC dans le développement territorial. Une analyse en termes d'ancrage appliquée au cas français des filières fromagères](#), *Ruralia*, n° 20, 2007 (consulté en avril 2016)

HASSID Marc-Jérôme, [Le terroir, un territoire hybride. L'exemple des fromages des Alpes du Nord](#), 2005 (consulté en avril 2016).

LEGOUY François, BOULANGER Sylvaine, *Atlas de la vigne et du vin, un nouveau défi de la mondialisation*, Armand Colin, 2015, 173 p.

PIERRE Geneviève, DJIMET-BABOUN Armand, [Agriculture durable et territorialisation - Une illustration à partir de la région des Pays de la Loire](#), 2009.

Site Géoconfluences, [dossier « Le vin entre sociétés, marchés et territoires »](#), 2007 (consulté en avril 2016).

Paris, métropole mondiale

BRES Antoine, SANJUAN Thierry, *Atlas de Paris, les métamorphoses d'une ville intense*, Autrement, « Mégapoles », 2011, 96 p.

CARROUÉ Laurent, *La planète financière. Capital, pouvoirs, espace et territoires*, Coll. U, Armand Colin, 2015, 235 p. (chap. 4 sur la France et Paris comme place financière)

SUBRA Philippe, *Le Grand Paris, géopolitique d'une ville mondiale*, Armand Colin, « Perspectives géopolitiques », 2012, 335 p.

Métropolitiques, [dossier « Grand Paris »](#)

[Site de Paris métropole](#)